

No 255
Septembre 1940

Chanoine Georges PANNETON

La Franc-Maçonnerie

Ennemie de l'Église
et de la patrie

Aux militants
d'Action catholique

DEUXIÈME ÉDITION
REVUE ET MISE AU POINT

L'ŒUVRE DES TRACTS
MONTRÉAL



L'OEUVRE DES TRACTS

(Directeur: R. P. ARCHAMBAULT, S. J.)

Publie chaque mois une brochure sur des sujets variés et instructifs

10. <i>Le Mouvement ouvrier au Canada</i>	Omer HÉROUX
11. <i>L'École canadienne-française</i>	R. P. Adélaré DUGRÉ, S. J.
12. <i>Les Familles au Sacré Cœur</i>	R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
14. <i>La Première Semaine sociale du Canada</i>	R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
15. <i>Sainte Jeanne d'Arc</i>	R. P. CHOSSEGROS, S. J.
17. <i>Notre-Dame de Liesse</i>	R. P. LECOMTE, S. J.
18. <i>Les Conditions religieuses de notre société</i>	Le cardinal BÉGIN
19. <i>Sainte Marguerite-Marie</i>	UNE RELIGIEUSE
20. <i>La Y. M. C. A.</i>	R. P. LECOMTE, S. J.
22. <i>L'Aide aux œuvres catholiques</i>	R. P. Adélaré DUGRÉ, S. J.
24. <i>La Formation des Elites</i>	Général DE CASTELNAU
26. <i>La Société de Saint-Vincent-de-Paul</i>	XXX
28. <i>Saint Jean Berchmans</i>	R. P. Antoine DRAGON, S. J.
30. <i>Le Maréchal Foch</i>	XXX
31. <i>L'Instruction obligatoire</i>	R. P. BARBARA, S. J.
32. <i>La Compagnie de Jésus</i>	R. P. Adélaré DUGRÉ, S. J.
33. <i>Le Choix d'un état de vie (jeunes gens)</i>	R. P. D'ORSONNENS, S. J.
33a. <i>Le Choix d'un état de vie (jeunes filles)</i>	R. P. D'ORSONNENS, S. J.
38. <i>Contre le blasphème, tous!</i>	R. P. Alexandre DUGRÉ, S. J.
42. <i>Saint Gérard Majella</i>	Abbé P.-E. GAUTHIER
44. <i>Le Bienheureux Grignon de Montfort</i>	F. ANANIE, F. S. G.
45. <i>Monseigneur François de Laval</i>	R. P. LECOMTE, S. J.
46. <i>Les Exercices spirituels de saint Ignace</i>	S. S. PIE XI
47. <i>La Villa La Broquerie</i>	R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
48. <i>Saint Jean-Baptiste</i>	R. P. Alexandre DUGRÉ, S. J.
51. <i>Monseigneur Alexandre Taché</i>	R. P. LATOUR, O. M. I.
56. <i>Contre le travail du dimanche</i>	R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
57. <i>L'Œuvre de la Villa Saint-Martin</i>	R. P. Gustave JEAN, S. J.
58. <i>Monseigneur Lafleche</i>	R. P. Adélaré DUGRÉ, S. J.
59. <i>Le Bienheureux Bellarmin</i>	R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
60. <i>La Vénérable Bernadette Soubirous</i>	Abbé P.-E. GAUTHIER
62. <i>Le Recrutement des Retraitants</i>	XXX
63. <i>Madame de la Peltrie</i>	R. P. LE JEUNE, O. M. I.
64. <i>L'Œuvre du curé Labelle</i>	Abbé Henri LECOMTE
65. <i>Saint François Xavier</i>	Abbé C. RONDEAU, P. M. E.
66. <i>Les Sœurs de Miséricorde de Montréal</i>	Abbé Elie-J. AUCLAIR, D. TH.
67. <i>Le Catholicisme en Chine</i>	Mgr BEAUPIN
68. <i>Le Jubilé de 1925</i>	XXX
71. <i>Saint Pierre Canisius</i>	R. P. LECOMTE, S. J.
72. <i>Sainte Marie-Sophie Baral</i>	R. S. C. J.
73. <i>Nos Martyrs canadiens</i>	R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
74. <i>Les Servites de Marie</i>	R. P. LÉPICIER, O. S. M.
75. <i>Les Clubs sociaux neutres</i>	Abbé Cyrille GAGNON
76. <i>La Presse catholique</i>	Mgr Elias ROY
77. <i>L'A. C. J. C.</i>	Chanoine COURCHESNE
79. <i>Encyclique sur la fête du Christ-Roi</i>	S. S. PIE XI
80. <i>La Retraite spirituelle</i>	S. ALPHONSE DE LIGUORI
81. <i>Une enquête sur le scoutisme français</i>	XXX
82. <i>Le Secrétariat des Familles</i>	Dr Elzéar MIVILLE-DECHÈNE
83. <i>Le Dr Amédée Marsan</i>	R. P. LÉOPOLD, O. C.
84. <i>Comment lutter contre le mauvais cinéma</i>	Léo PELLAND, avocat
86. <i>Saint Louis de Gonzague, confesseur</i>	R. P. PLAMONDON, S. J.
87. <i>La Transgression du devoir dominical</i>	XXX
90. <i>André Grasset de Saint-Sauveur</i>	XXX
91. <i>Sauvez vos enfants du cinéma meurtrier!</i>	R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
93. <i>Répliques du bon sens — I</i>	Capitaine MAGNIEZ
94. <i>Ce que femme veut.</i>	Jeanne TALBOT
95. <i>Répliques du bon sens — II</i>	Capitaine MAGNIEZ
96. <i>Marie de l'Incarnation</i>	R. P. FARLEY, C. S. V.
97. <i>Dimanche vs Cinéma</i>	Chanoine HARBOUR
98. <i>Thaumaturge de chez nous</i>	R. P. Jacques DUGAS, S. J.
100. <i>Le Rapport Boyer sur le cinéma</i>	XXX
101. <i>Nos premiers Missionnaires</i>	Abbé Napoléon MORISSETTE
102. <i>Les Retraites fermées en Belgique</i>	R. P. LAVEILLE, S. J.
103. <i>La Congrégation du Saint-Esprit</i>	R. P. G. LE GALLOIS, C. S. SP.
104. <i>Répliques du bon sens — III</i>	Capitaine MAGNIEZ

HN
31
039
v. 255
1940

La Franc-Maçonnerie, ennemie de l'Église et de la patrie

par le chanoine Georges PANNETON

Lettre de S. Ém. le cardinal Gasparri
à Mgr Jouin

MONSEIGNEUR,

Le Souverain Pontife a daigné agréer avec une bienveillance toute paternelle l'hommage de votre nouvelle étude sur la Guerre maçonnique.

C'est avec raison que dans ce travail vous avez pris soin de mettre en lumière, par des documents et des raisonnements irréfutables, la doctrine inepte et essentiellement anticatholique de la Franc-Maçonnerie, doctrine issue du déisme, né lui-même de la Réforme, doctrine aboutissant fatalement, comme on le voit aujourd'hui, à la négation même de Dieu, à l'athéisme social, au laïcisme, forme actuelle de cette impiété qui, au plus grand détriment des peuples, prétend bannir des sociétés toute trace de religion et toute intervention de l'Église.

Vous avez eu soin tout particulièrement de faire ressortir, en dépit des mensonges qui trompent parfois les catholiques eux-mêmes, l'identité de la Franc-Maçonnerie avec elle-même, partout et toujours, comme la continuité du plan des sectes, dont le dessein est bien la ruine de l'Église catholique.

Sa Sainteté se plaît donc à vous féliciter et à vous encourager dans vos travaux, dont l'influence peut être si féconde pour mettre en garde les fidèles et les aider à lutter efficacement contre ce qui tend à détruire l'ordre social aussi bien que la religion.

Comme gage des faveurs célestes, et en témoignage de Sa paternelle bienveillance, le Saint-Père vous accorde de cœur la Bénédiction Apostolique.

En vous remerciant de l'exemplaire que vous m'avez gracieusement offert, et avec mes félicitations personnelles, veuillez, Monseigneur, recevoir l'expression de mon entier dévouement en Notre-Seigneur.

P. Card. GASPARRI.

Du Vatican, le 20 juin 1919.

(Cette lettre est citée au commencement du volume III : « La judéo-maçonnerie et l'Église catholique », 1921, de la série le *Péril judéo-maçonnique*, par Mgr Jouin.)

ŒUVRE DES TRACTS, septembre 1940, n° 255.

BIBLIOTHÈQUE DES ELÈVES
COLLÈGE JEAN - DE - BRÉBEUF

Le réveil

Il y a vingt ans, la grande voix du Vatican rendait hommage au vaillant défenseur de l'Église que fut Mgr Jouin, P. A., curé de Saint-Augustin, à Paris, et fondateur de la *Revue internationale des Sociétés secrètes* (1844-1932). En même temps, elle rappelait l'antagonisme radical qui sépare l'Église de la Franc-Maçonnerie, et qui avait été établi déjà par Léon XIII dans l'encyclique *Humanum genus* (1884).

La Franc-Maçonnerie est l'ennemie de l'Église catholique, comme sa complice la Juiverie est l'ennemie du Christ Jésus. Voilà bien la Bête de l'Apocalypse, que l'apôtre saint Jean voyait à l'avance s'attaquant à la Femme mystérieuse qui symbolisait l'Église du Christ.

N. B. — Par Juiverie, nous n'entendons pas toute la nation juive, mais seulement les juifs ennemis du Christ, successeurs des Scribes et des Pharisiens de l'Évangile.

Les documents dont nous venons de parler prennent une valeur d'actualité considérable, en ce moment où la Franc-Maçonnerie est enfin reconnue comme la *Grande Ennemie*, dans les pays d'Europe qui se sont donné un gouvernement franchement catholique, soit le Portugal, l'Espagne, la France, et, jusqu'à un certain point, l'Italie.

Aux dernières décades, les luttes des catholiques de France contre la secte anticatholique eurent des échos au Canada français. Nos militants se documentaient dans les livres, les revues, les journaux de la mère patrie, pour combattre l'infiltration maçonnique dans notre province. Cependant, depuis quelques années, on n'a guère écrit ou parlé de la secte, autour de nous; la pieuvre en a profité pour étendre ses tentacules, augmenter son influence, continuer de plus belle son action subversive.

Sur le plan catholique, voilà bien la *cinquième colonne* qu'il est urgent de dépister et de dénoncer avec le plus de

vigueur, parce qu'elle constitue notre plus redoutable ennemi. Dans nos journaux catholiques, des voix autorisées viennent de sonner le réveil¹. Il faut maintenant lancer partout le mot d'ordre: « A bas la Franc-Maçonnerie! Écrasons la secte infâme! » comme le faisait, en 1920, la jeunesse catholique qui a commencé la libération du Portugal. Car le temps est favorable, et la menace imminente.

Le temps est favorable... Traquée dans plusieurs pays catholiques (la F. M. a été interdite en Italie en 1924, au Portugal en 1935, en Espagne en mars 1940), la Bête maçonnique se voit démasquée et poursuivie en France, où elle se croyait pourtant solidement installée depuis la Révolution. Il faut le crier sur les toits: c'est la Franc-Maçonnerie qui a fait le malheur de la France, cancer qui l'a rongée à tous les points névralgiques: religion, mœurs, famille, société, école, gouvernement, politique étrangère, défense militaire. Si elle n'est pas la seule coupable, la Bête infernale est certes la grande coupable².

La menace est imminente chez nous... Déjà puissante dans les milieux anglo-saxons qui nous environnent, la secte maçonnique a grandi et pris de la force dans notre province, grâce au silence dont elle s'est enveloppée depuis une vingtaine d'années. Et voici qu'elle va grossir ses effectifs, des maçons militants qui nous arrivent des pays

1. Cf. « Les démolisseurs invisibles », par L.-P. Roy, et « Le cancer de la France: la franc-maçonnerie », par Dom L. Crenier, O. S. B., dans *l'Action catholique* de Québec, 20 juillet 1940; « Soubresauts de la Bête », par Dom L. Crenier, O. S. B., dans *le Devoir* de Montréal, 11 et 27 juillet 1940; « A propos du Conseil de l'Instruction publique », par Champlain, dans *le Devoir*, 11 juin 1940; « La maçonnerie et la loi des congrégations », par Onésime Héroux, dans *le Devoir*, 6 septembre 1940.

2. Dans le numéro du 3 février 1927, p. 365, *la Semaine religieuse de Québec* donnait un tableau des forces de la Franc-Maçonnerie dans les différents pays en 1926. Une statistique plus récente se trouve dans le volume fortement documenté de Léon de Poncins, *la Dictature des puissances occultes: la Franc-Maçonnerie d'après des documents secrets*, chez Beauchesne, 1934. On y donne pour l'année 1930 (p. 15): en France, plus de 50,000 maçons en 650 loges; en Angleterre, 400,000 en 4,462 loges; en Europe, 741,735 maçons en 8,357 loges; en Amérique du Nord, 3,509,000 maçons en 18,000 loges; dans tout l'univers 4,539,535 maçons en 29,518 loges.

latins et surtout de France et de Belgique, d'où ils ont fui lâchement, embusqués de la guerre ou menacés de la vindicte publique. Après le Mexique, l'Espagne, la France, notre peuple canadien-français est la victime toute désignée, naïve et douce comme un agneau, pour la rage anticatholique de la Bête maçonnique. Le vénérable d'une des principales Loges de la province déclarait dernièrement que le « règne des curés » allait prochainement prendre fin au Canada... A nous de le faire mentir.

Chez nous, la secte accroît sa puissance de nos divisions politiques, de nos lâchetés devant les puissances d'argent, de nos mœurs paganisantes, de notre esprit chrétien défaitiste, de l'ignorance religieuse des masses populaires.

La secte profite aussi de notre naïveté. Récemment, nos journaux ont rapporté une statistique tirée d'un organe officiel de la F. M.: 15,000 francs-maçons, 93 loges, dans notre catholique province de Québec! Quelle fut la réaction? Un journal français de Montréal, digne successeur du défunt *Pays* de maçonnique mémoire, se moque et prend la défense de l'œuvre maçonnique en France. De l'autre côté de la barricade, un journaliste catholique écrit: « Nous n'avons nullement l'intention de voir des francs-maçons partout, de souffler le péril maçonnique. Nous n'ajoutons même pas foi à *The Cabletow*, cet organe des loges de Manille qui, en 1934, attribuait à la seule province de Québec, 15,243 francs-maçons distribués en 93 loges. »

Cette attitude sceptique est-elle prudente? Il est bien permis d'en douter. Les francs-maçons, qui comptent sur le secret pour garder leur impunité et intensifier leur action subversive, ont dû applaudir à ce geste rassurant, propre à endormir les catholiques.

Nous croyons qu'il faut, sur une si grave question, se garder d'être trop crédule, mais aussi d'être trop incrédule. Dans le premier cas, on exagère le péril et l'on y perd son autorité (ce qui est encore un moindre mal); dans le second cas, on fait plaisir aux bonnes gens qui n'aiment pas qu'on

dérange leur sommeil, mais on laisse le champ libre à l'ennemi (ce qui est, à notre avis, le plus grand mal). Quand la bergerie est attaquée par une troupe de loups, on ne doit pas s'arrêter à vérifier leur nombre; il faut crier simplement: « Au loup! »¹

N'est-ce pas pour avoir dormi dans une trop douce quiétude, et pour n'avoir pas pris au sérieux les avertissements de Mgr Jouin et de ses collaborateurs, que les catholiques de France ont subi si longtemps l'asservissement et la persécution de la Franc-Maçonnerie, et qu'ils ont laissé leur pays tomber dans l'état d'humiliation et de désorganisation où nous le voyons gisant, en cette heure tragique?

Sachons au moins comprendre la leçon des événements, et ne ralentissons pas notre vigilance. Travaillons à démasquer et à paralyser nos ennemis maçons, comme nous l'avons fait pour nos ennemis communistes, sans trop craindre d'en grossir le péril.

Mais comment expliquer le chiffre relativement élevé des maçons et des loges dans notre province? Les milieux anglo-protestants doivent en former un gros contingent, soit dans les Cantons de l'Est, soit dans nos grandes villes industrielles. Il reste évident, tout de même, que la Franc-Maçonnerie a gagné du terrain parmi nos compatriotes.

Nous arrivons ainsi à la question fondamentale: comment nos Canadiens français peuvent-ils se laisser entraîner dans la secte maçonnique? Quelques-uns par impiété et

1. « L'expérience du passé, écrit Léon de Poncins, permet d'indiquer dans ses grandes lignes la marche qui est généralement suivie (par la Franc-Maçonnerie) pour abattre un trop clairvoyant adversaire. Si les faits ou documents publiés donnent prise à une critique quelconque, on ridiculise l'ouvrage purement et simplement. Sinon, on l'empêche de parvenir à la connaissance du public, en organisant autour de lui la conspiration du silence. Si malgré cela l'ouvrage réussit à percer, alors on jette sur lui le discrédit en s'attaquant personnellement à l'auteur, dont on discute insidieusement la compétence ou la loyauté.

« Si l'affaire, par son retentissement, devient vraiment grave, on va plus loin. Il arrive alors parfois qu'une regrettable fatalité — maladie ou accident — interrompe une activité dont rien ne faisait prévoir jusque-là le brusque arrêt. » (*La Dictature des puissances occultes*, p. 2.)

anticléricalisme, mais c'est encore la rare exception. La plupart pour des avantages matériels: succès dans les affaires, influence et faveurs dans les relations sociales, et surtout protection mutuelle et promotion dans les emplois. Dans tous les pays (ce fut le cas notamment en France et en Espagne), quand elle est assez forte, la Franc-Maçonnerie emploie ce moyen de recrutement déloyal: pour obtenir un avancement dans l'armée, dans le fonctionnarisme d'État, dans les différentes sociétés où elle est influente, il faut donner son adhésion à la Franc-Maçonnerie ¹.

Chez nous, il paraît avéré qu'un Canadien français ne peut, sans devenir franc-maçon, monter à un poste élevé dans certaines sociétés d'assurance, dans certaines compagnies industrielles, dans l'administration de certains services publics, etc. Il faut dénoncer la lâcheté d'un tel procédé, qui oblige un homme, pour gagner sa vie, à renier sa foi, à vendre son âme, à devenir un adepte de l'Église de Satan.

Si l'on présentait sous un jour aussi odieux l'adhésion à la Franc-Maçonnerie, nul doute que nos compatriotes résisteraient à ce pacte infâme; bien peu ont l'âme assez vénale pour descendre aussi bas. Mais la consigne, notons-le bien, est de leur présenter la Franc-Maçonnerie comme une *société de bienfaisance*, de fraternité, de protection mutuelle, tout à fait *inoffensive*, au moins en pays anglais.

Pour combattre la secte, il est très important de réfuter par des faits précis ces allégations hypocrites. Nous tâcherons de le faire au chapitre suivant.

1. Qu'on se rappelle l'affaire des Fiches du général André, qui a soulevé tant d'indignation en France, au début du siècle.

« Au Canada, comme dans bien d'autres pays d'ailleurs, écrit le R. P. Louis C. de Léry, S. J., la maçonnerie s'est emparée de nombreux services d'utilité publique, ou encore de certaines grandes organisations financières, industrielles ou commerciales d'ordre privé. Elle y tient les leviers de commande, elle en occupe toutes les avenues. Impossible d'obtenir une position un peu reluisante dans ces administrations, sans être frère . . . » (*Sociétés séditieuses, secrètes, suspectes*, tract édité au *Messenger Canadien*, Montréal, 1939.)

Société bienfaisante ou malfaisante ?

Les propagandistes de la Franc-Maçonnerie trompent les gens en leur présentant la secte comme une société de bienfaisance, où l'on s'appelle *frères* .*. , qui assure une protection mutuelle, et qui est tout à fait inoffensive en pays anglais. Les crises d'anticléricalisme attribuées à la maçonnerie française seraient le fait de quelques partisans trop zélés et d'ailleurs provoqués par le clergé.

— Voyez tel monsieur influent qui est franc-maçon. Il n'est pas méchant pour un sou; courtois, serviable à tous et envers le clergé à l'occasion, il fréquente l'église, il est généreux pour les bonnes œuvres; c'est un philanthrope... La Franc-Maçonnerie n'est donc pas ennemie de l'Église et de la religion, comme le disent les curés. *Liberté, égalité, fraternité*, voilà la belle devise qu'elle a suggérée à la République française, et qu'elle pratique elle-même, pour le plus grand bien de l'humanité¹.

— Le catholique moyen, peu renseigné, se trouve désarmé devant un tel amas de sophismes. Il faut lui apprendre à les réfuter, et fournir des armes antimaçonniques à nos militants. Essayons un peu.

La courtoisie, la philanthropie (charité laïcisée) et même quelques pratiques religieuses, tout cela, chez un franc-maçon, ne prouve rien en faveur de la secte. Ce peut fort bien être une façade hypocrite, dont on reçoit la consigne dans les Loges: tactique de cinquième colonne.

Toutefois, il arrive que certains maçons subalternes soient sincères dans leurs bonnes dispositions envers l'Église

1. « Au XVIII^e siècle, la glorieuse lignée des encyclopédistes a trouvé dans nos temples un auditoire fervent qui était alors seul à invoquer la radieuse devise encore inconnue de la foule: « Liberté, Égalité, Fraternité. » La semence révolutionnaire a vite germé dans ce milieu d'élite... Et quand s'est écroulée la Bastille, la Franc-Maçonnerie a eu le suprême honneur de donner à l'humanité la charte qu'elle avait élaborée avec amour. » (Discours au Grand Orient de France, en 1904. Cf. *La Dictature des puissances occultes*, par Léon de Poncins, p. 77. Voir aussi p. 165.)

et la religion, et qu'ils aient adhéré à la secte comme à une société de bienfaisance, ou qu'ils y aient été admis à titre purement honorifique. Si quelques maçons sont ainsi inoffensifs, il demeure que la secte elle-même est essentiellement malfaisante. Et l'ignorance ou l'aveuglement des *bonnes poires* maçonniques tombera bientôt pour peu qu'ils étudient les agissements de leurs chefs, les directives qu'ils reçoivent des *degrés* supérieurs, et surtout les œuvres néfastes accomplies par la Franc-Maçonnerie sur le plan politique et international.

EN PAYS ANGLAIS. — Faut-il croire à cette légende d'une Maçonnerie inoffensive en pays anglais ¹ ?

Il faut admettre que la secte y paraît moins agressive, sans doute parce qu'elle s'accommode bien du protestantisme, religion de la majorité en ces pays, et qui laisse le champ libre aux activités maçonniques. Pourquoi, d'ailleurs, Satan combattrait-il les hérésies qu'il a lui-même suscitées pour affaiblir l'Église du Christ ? Il concentre ses troupes d'élite, ses troupes maçonniques contre l'Église catholique romaine et contre les nations en majorité catholiques. Cette constatation n'est guère rassurante pour notre catholique province de Québec, qui pourrait bien devenir la principale cible des attaques de la secte, en Amérique du Nord.

D'ailleurs, cette innocuité en pays anglais n'est qu'un trompe-l'œil. Lisons ces graves paroles du Concile Plénier de Québec : « Il faut se garder de l'erreur de ceux qui prétendent que dans notre pays, le caractère de la Maçonnerie n'est pas le même que dans les autres parties du monde. Que les pasteurs d'âmes et les autres prêtres réfutent avec soin comme une très pernicieuse erreur cette affirmation mensongère et fallacieuse, et qu'ils apprennent aux fidèles que le but et le caractère de cette société sont les mêmes partout, bien qu'elle s'efforce de parvenir à sa commune fin, non par les mêmes moyens, mais par des méthodes dif-

1. Voir « La Franc-Maçonnerie anglo-saxonne », au même volume, pp. 201 et suiv.

férentes appropriées aux tempéraments variés des peuples et aux diverses circonstances de lieux. » (Décret 355, b.)

Nous lisons dans un article documentaire des *Nouvelles religieuses* de France, reproduit dans *la Semaine religieuse de Québec*, le 3 février 1927 (p. 366): « Il y a un fait que les chiffres font éclater aux yeux, c'est la prépondérance de l'élément anglo-saxon dans les cadres de la Franc-Maçonnerie: en Europe, 5,536 loges et 351,320 maçons dans le Royaume-Uni; hors d'Europe, 17,008 loges et 3,001,100 maçons dans l'Amérique du Nord. Les Anglo-Saxons représentent ainsi 95% de la Maçonnerie universelle, c'est-à-dire qu'ils y sont les maîtres. »

Or, s'il est admis que la Franc-Maçonnerie dans son ensemble est, par sa doctrine et par ses activités, une secte subversive et ennemie de l'Église catholique, l'influence prépondérante des Anglo-Saxons y est sans doute pour quelque chose; et les pays anglais ne sont donc pas à l'abri de cette influence maçonnique néfaste.

Voici maintenant une série de faits qui serviront à démontrer que l'influence maçonnique s'exerce bien dans le sens anticatholique, dans les pays de race latine.

AU CANADA. — Qui a inspiré les accès de haine des Loges orangistes, au parlement d'Ottawa, dans l'Ontario et dans l'Ouest canadien, contre tout ce qui est français, catholique, *papiste*?

Qui a conduit la lutte contre les écoles confessionnelles, dans les provinces canadiennes où nos coreligionnaires sont en minorité?

Qui a soutenu les luttes de l'Institut Canadien contre l'évêque de Montréal, au siècle dernier? Qui a entretenu, à Montréal, pour mener les campagnes anticléricales, un journal sans cesse renaissant, sous différents noms, depuis le sinistre *Pays* condamné par l'autorité religieuse?

Qui a monté cet odieux complot, lors du Congrès eucharistique international de Montréal, en 1910, pour attirer prêtres et religieux dans un guet-apens? (Ici, la preuve a été faite en cour de justice contre la Loge *L'Émancipation*.)

Qui a amorcé certains procès scandaleux de prêtres et de religieux, et en a poussé la publicité, pour essayer de discrediter le clergé et lui enlever son influence dans le pays ?

Qui cherche à chambarder le système scolaire dans notre province, pour y instaurer *l'école laïque*, c'est-à-dire athée et anticatholique, comme on l'a fait en France depuis le siècle dernier ?

Qui veut préparer les voies à un ministère de l'Instruction publique, afin de soustraire nos écoles à l'influence des congrégations religieuses et du clergé ?

Qui travaille, chez nous comme en d'autres pays catholiques, à répandre le divorce, à émanciper la femme, à taxer les communautés religieuses et les biens ecclésiastiques ?

Qui a favorisé la propagande communiste, révolutionnaire et athée, sous toutes ses formes ?

— On peut répondre, sans crainte de se tromper, en montrant du doigt LA FRANC-MAÇONNERIE, puissance occulte, mandataire de l'Esprit des ténèbres, qui cherche à démolir notre Église canadienne par ses menées souterraines.

EN FRANCE. — Dans ce pays, la secte s'est crue assez puissante pour combattre visière levée, et se glorifier de ses victoires sur l'Église française.

C'est la Franc-Maçonnerie qui avait préparé et organisé la Révolution sanguinaire qui a fait le malheur et le déshonneur de la France, au XVIII^e siècle¹.

1. Avec preuves documentaires à l'appui, Léon de Poncins écrit : « La F. M. a maintenant plus de deux siècles d'existence, et au cours de cette période tourmentée, elle a joué un rôle considérable dans les grands bouleversements révolutionnaires... Sa grande œuvre restera toujours la Révolution de 1789, à laquelle il faut en fin de compte faire remonter toutes les révolutions contemporaines, y compris le bolchevisme. Or, aujourd'hui, la F. M. reconnaît ouvertement la Révolution française pour son œuvre. Les premières loges furent installées en France de 1720 à 1730. Les philosophes avaient élaboré une doctrine abstraite; la F. M., de 1773 à 1788, met ces doctrines au point et en rend possible l'application pratique, préparant ainsi la Révolution de 1789. » (*Loco cit.*, p. 75.)

C'est elle qui avait inspiré cette Déclaration des Droits de l'Homme, qui s'est opposée sataniquement aux Droits de Dieu, et qui fut la base sur laquelle on édifia les lois anti-chrétiennes de la République ¹.

C'est elle qui a cuisiné ces lois destinées à déchristianiser la France: loi du divorce, loi de l'école laïque ou athée, loi de persécution contre les congrégations religieuses, loi de séparation de l'Église et de l'État, etc. ².

C'est elle qui a réduit en esclavage les fonctionnaires de l'État, la grande majorité des instituteurs, et même une partie de l'armée française, pour leur faire sacrifier les intérêts de la patrie à sa haine anticléricale, et conduire la France au désastre que nous déplorons actuellement.

C'est elle qui jusqu'en 1939, sous plusieurs ministères successifs, a maintenu en position le frère .*. Jean Zay, ministre de l'Éducation nationale, avec la mission avouée d'écraser ce qui restait d'écoles libres et catholiques en France ³.

— Voilà un passé suffisamment chargé... Et maintenant que la Troisième République s'est écroulée par la faute de la Maçonnerie, nous ne serions pas surpris de voir la même puissance occulte s'employer à discréditer l'œuvre du ma-

1. « Le 25 août 1789, la Constituante, dont plus de 300 membres étaient Maçons, a définitivement adopté, presque mot pour mot, tel qu'il avait été longuement étudié en loge, le texte de l'immortelle déclaration des Droits de l'Homme. » (Discours au Grand Orient de France, en 1904. *Loco cit.*, p. 77.)

2. « On peut affirmer sans être téméraire que la plupart des lois que subissent les Français ont été étudiées par la F. M. avant de paraître à l'Officiel: par exemple les lois sur l'enseignement primaire, sur le divorce, les lois militaires, la loi du service militaire pour les séminaristes, etc. » (*Loco cit.*, p. 107.)

Voir aussi la liste des lois, tirée du volume *Retour offensif du paganisme* par le P. G. Combès, 1939, citée dans *le Devoir* du 6 septembre 1940, p. 6.

Depuis l'avènement d'Émile Loubet, en 1899, le président de la France était franc-maçon, sauf une couple d'exceptions. Onze des douze premiers ministres des cabinets français qui succédèrent à celui de Loubet étaient aussi francs-maçons. Le ministère français fut entièrement franc-maçon sous Émile Combes, en 1904. (Nous donnons ce paragraphe sous toutes réserves.)

3. Cf. plusieurs articles de Jean Guiraud, de *la Croix* de Paris, reproduits dans *le Devoir* de Montréal, les 21 août 1937, 17 décembre 1938, 1^{er} avril et 30 juin 1939.

réchal Pétain, qui travaille héroïquement à reconstruire la France chrétienne, et qui vient d'en bannir la secte maçonnique en août 1940.

EN ITALIE. — C'est la Franc-Maçonnerie qui, en 1870, abattit le pouvoir temporel du Pape. Elle arracha au Souverain Pontife Pie IX la royauté avec la liberté, et lui fit subir toutes sortes d'affronts ¹.

— C'est elle qui favorisa la propagande révolutionnaire en Italie, et qui conduisit ce pays à la porte du communisme. Secouant l'esclavage de la secte maçonnique, en 1924, le gouvernement fasciste décréta son interdiction.

AU PORTUGAL. — C'est la Franc-Maçonnerie qui fit assassiner le roi Carlos, et qui, en seize années de révolutions sanglantes, mena ce pays à la désorganisation et à la ruine. Le grand catholique Salazar vient de relever sa patrie, dont il dirige le gouvernement avec une sagesse admirable; les agences de presse, soumises à l'influence maçonnique, font contre son œuvre la conspiration du silence. Salazar a fait interdire la secte au Portugal en 1935 ².

EN ESPAGNE. — C'est la Franc-Maçonnerie qui est la première responsable du martyre de l'Espagne. C'est elle qui a renversé la monarchie, qui a fait la révolution communiste, qui a livré l'Espagne catholique aux mains sanguinaires de Staline ³. C'est encore elle qui a mis au service des Rouges d'Espagne les agences de presse, la diplomatie internationale et l'influence des gouvernements de France et d'Angleterre. Il a fallu un véritable miracle pour donner la victoire au général Franco, malgré cette ligue maçonnique qui cherchait à l'écraser. Voilà pourquoi le gouver-

1. Voir « La F. M. en Italie », Léon de Poncins, *loco cit.*, pp. 129 et suiv.

2. Cf. *Le Portugal renait*, par Léon de Poncins, chez Beauchesne, 1936.

3. Cf. *Histoire secrète de la Révolution espagnole*, par Léon de Poncins, chez Beauchesne, 1938. Nous y lisons ces mots tirés d'un document maçonnique: « La Maçonnerie espagnole est entièrement, totalement et absolument avec le Front Populaire, aux côtés du gouvernement légal et contre le Fascisme. » (Page 124.) Et ailleurs: « Il n'est pas possible de réaliser une révolution politique plus parfaitement maçonnique que la révolution espagnole. » (Page 24.)

nement du général Franco vient de porter, en mars 1940, un décret qui interdit en Espagne la Maçonnerie et le Communisme ¹.

AU MEXIQUE. — C'est la Franc-Maçonnerie qui fut l'instigatrice de la sauvage persécution qui a ravagé le Mexique durant vingt ans: depuis la Constitution impie de 1917, jusqu'à la fin du gouvernement brutal du bandit Callès. C'est elle qui a empêché le gouvernement des États-Unis d'intervenir pour faire cesser les massacres des Mexicains, comme le demandaient les requêtes des catholiques américains et en particulier des Chevaliers de Colomb. En 1926, Callès ayant ajouté à la Constitution antireligieuse des lois encore plus impies, les Loges maçonniques lui décernent une médaille d'or ².

DANS L'ÉQUATEUR. — C'est la Franc-Maçonnerie qui, en 1875, fit assassiner Garcia Moreno, l'illustre chef d'État catholique, et qui s'est acharnée, depuis, à ruiner l'œuvre patriotique et religieuse qu'il avait accomplie dans la république de l'Équateur ³.

Il y aurait beaucoup à dire sur les ravages causés par les Loges maçonniques dans toutes les nations catholiques de l'Amérique latine et en Autriche, en Allemagne, en Belgique, en Hollande, etc.; mais l'espace nous fait défaut.

Ce film documentaire que nous venons de dérouler présente déjà un formidable réquisitoire contre la *secte infâme*, et pourtant nous n'avons pris que le dessus du panier. Nous conseillons à nos militants catholiques de se documenter en détail dans les ouvrages classiques écrits

1. Cf. *Documentation catholique*, Paris, 20 mai 1940, col. 444. Dans le préambule de sa « Loi sur la répression de la Franc-Maçonnerie et du Communisme », datée du 1^{er} mars 1940, le général Franco fait une charge terrible contre la F. M., la rendant responsable de tous les malheurs qui ont fondu sur l'Espagne depuis un siècle.

2. Cf. *Au Mexique rouge*, par A. Dragon, S. J., 1936, *passim*; et *Pour le Christ-Roi*, vie du R. P. Pro, S. J., du même auteur, 1928, pp. 60 à 70. (Ed. L'Action Paroissiale, Montréal.)

3. Cf. *Garcia Moreno*, par le P. A. Berthe, Paris, 1887, pp. 713 et suiv.

sur ce sujet par Mgr Delassus, Mgr Jouin, Claudio Jannet, Copin Albancelli, Gustave Bord, Louis Rambaud, B. Gaudeau, Georges Goyau, les RR. PP. Roure et du Passage, S. J., et, les plus récents, Léon de Poncins et G. Combès. On consultera aussi nos auteurs canadiens: les PP. Cairé et Hamon, et les abbés Huot et Bernard.

Le jugement de l'Église

En faisant abstraction des faits qui stigmatisent la secte infâme, la condamnation de l'Église devrait suffire pour éloigner tout bon catholique de la Franc-Maçonnerie. Il faut faire connaître les lois très sévères et les peines terribles que l'autorité suprême de l'Église a portées contre elle, pour en donner l'horreur à tous ceux qui nous entourent.

« Nombreuses sont les condamnations de la Maçonnerie au cours des siècles, écrit le R. P. Louis C. de Léry, S. J. ¹. La première remonte à Clément XII, en 1738. Benoît XIV, à son tour, la proscriit; puis Léon XII, Pie IX, Léon XIII, et enfin le Code de droit canonique, qui excommunie *ipso facto* (automatiquement) « ceux qui donnent leur nom à une secte maçonnique » (canon 2335).

« Toutes les loges maçonniques sont comprises dans la condamnation. On ne peut établir aucune distinction entre loges anglaises, américaines, françaises ou canadiennes de quelque langue que ce soit, ou entre quelque autre qui existe...

« Il semble qu'après toutes ces condamnations, il n'y ait pas lieu d'hésiter. Car l'Église ne fulmine ses censures qu'à bon escient et après une étude sérieuse de la question. Elle possède des moyens de se renseigner que n'ont pas les simples fidèles.

« L'Église sait que la Maçonnerie professe l'athéisme, le naturalisme ou un déisme des plus vagues. » Léon XIII, dans son encyclique *Humanum genus*, disait des francs-maçons: « Ils ne s'en cachent plus, ils lèvent audacieuse-

1. Cf. *Sociétés séditeuses, secrètes, suspectes*, tract du P. Louis C. de Léry, S. J. 1939, p. 6. (Au *Messenger Canadien*, Montréal.)

ment le bras contre Dieu, ils trament ouvertement et publiquement la ruine de l'Église catholique, ils veulent à toute force enlever au monde Jésus-Christ et ses bienfaits. »

Il faut ajouter que la secte infâme a hérité de l'esprit de révolte de Satan contre tout principe d'autorité; c'est pourquoi elle a semé la révolution dans tant de pays. L'Église condamne justement la Maçonnerie comme une secte séditeuse « qui complotte contre l'Église ou les pouvoirs civils légitimes » (canon 2335).

Enfin, il faut avertir nos catholiques que celui qui est inscrit dans la Franc-Maçonnerie ne peut recevoir les sacrements, ni la sépulture chrétienne, à moins que, s'étant dûment rétracté, il ne se soit réconcilié avec Dieu et avec l'Église (canon 1240).

Conclusion

Connaissant la Franc-Maçonnerie sous son vrai jour, comme l'ennemie jurée de l'Église du Christ; considérant les condamnations et les peines terribles que cette Église, notre Mère, a portées contre son ennemie justement dénommée *l'Église de Satan*, — y a-t-il un catholique sincère qui ne soit prêt à tout sacrifier, une position avantageuse, une fortune, un ami, et même sa propre vie, plutôt que de trahir sa foi et de contribuer à accroître la puissance de la secte diabolique ?

Que chacun travaille plutôt à démasquer les Loges, à ruiner leur influence, à présenter partout la Maçonnerie comme la grande responsable des malheurs du monde, comme la grande criminelle qu'il faut bannir, interdire, traquer comme une bête immonde et malfaisante, ainsi qu'on vient de le faire en plusieurs pays catholiques. Qu'on éclaire les bonnes gens pour les dissuader d'entrer dans la Maçonnerie, d'adhérer aux sociétés secrètes qui collaborent avec elle (*Odd Fellows, Knights of Pythias*), ou aux clubs neutres qui subissent plus ou moins l'influence maçonnique (*Y. M. C. A., Rotary Club* ¹).

1. Cf. pour la *Y. M. C. A.*, même tract, pp. 14 et 18; pour le *Rotary Club*, *Semaine religieuse de Québec*, 1935, pp. 732 et suiv.; *Discipline de Québec*, 1937, nos 1222 et suiv., « Sociétés dangereuses ».

C'est ainsi que la Cité du Bien doit faire face à la Cité du Mal, que l'armée du Christ doit se ranger en bataille devant l'armée de Satan.

Porte de l'enfer, la Franc-Maçonnerie ne saurait prévaloir contre notre Église immortelle. Assise sur le roc de Pierre, celle-ci a brisé tous les assauts de ses ennemis. Mais c'est à nous, militants catholiques, de garder notre peuple fidèle à la sainte Église romaine, fidèle au Pape, fidèle aux évêques, chefs de l'Église militante. C'est à nous d'empêcher que la secte infâme ne vienne semer les ruines dans notre chère patrie, baptisée dans le sang des martyrs, comme elle l'a fait au Mexique, en Espagne, en France. Unis à nos pasteurs, dociles à la voix du Souverain Pontife, armés de la Croix, nous vaincrons et nous étendrons le règne du Christ sur cette terre d'Amérique...

Que notre espérance s'exprime par la devise qu'inscrivait Sixte-Quint sur l'obélisque qui s'élève devant la basilique de Saint-Pierre, à Rome, sur l'emplacement des jardins du persécuteur Néron: « *Ecce crux Domini! Fugite, partes adversae! Vicit leo de tribu Juda!* Voici la croix du Seigneur! Ennemis du Christ, fuyez! Le lion de Juda est vainqueur! »

APPENDICE DE LA DEUXIÈME ÉDITION

On nous communique les statistiques suivantes: En 1940, il y aurait, dans tout l'univers, 3,427,124 maçons en 26,638 loges. L'Europe compterait 816,832 maçons en 9,426 loges; les Etats-Unis, 2,439,404 maçons en 15,832 loges; le Canada, 170,888 maçons en 1,380 loges. La province de Québec aurait 13,868 maçons en 93 loges, dont 34 loges à Montréal (2 loges canadiennes-françaises) et 3 à Québec (la première fut fondée en 1869). A Ottawa, la Civil Service Lodge groupe les fonctionnaires fédéraux, ce qui explique en partie l'ostracisme que subissent nos compatriotes dans les services fédéraux. (Cf. « List of regular Lodges », dans *The Masonic News*, publié au numéro 1405 de la rue Bishop, à Montréal.)

Nihil obstat:

Léon BOUVIER, S. J., *Cens. dioc.*, 14 nov. 1940.

Imprimatur:

J.-C. CHAUMONT, P. A., *Vic. gén.*, 15 nov. 1940.

[255]

BIBLIOTHÈQUE DES ELÈVES
COLLÈGE JEAN - DE - BRÉBEUF

106.	<i>Les Retraites fermées</i>	Ferdinand ROY
107.	<i>Sa Grandeur Monseigneur Courchesne</i>	XXX
108.	<i>L'Enc. « Miserentissimus Redemptor »</i>	S. S. PIE XI
109.	<i>La Langue française</i>	Chanoine CHARRON
110.	<i>L'Apostolat</i>	Rodolphe LAPLANTE
111.	<i>Répliques du bon sens — IV</i>	Capitaine MAGNIEZ
112.	<i>Le Drapeau canadien-français</i>	R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
113.	<i>L'Université Pontificale Grégorienne</i>	XXX
114.	<i>La Retraite fermée</i>	Roland MILLAR
115.	<i>L'Action catholique</i>	Mgr P.-S. DESRANLEAU
116.	<i>Un diocèse canadien aux Indes</i>	R. P. E. GAGNON, C. S. C.
117.	<i>Le Mois du Dimanche</i>	R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
118.	<i>Pour le repos dominical</i>	D. B.
119.	<i>Le Problème de la natalité</i>	Benito MUSSOLINI
120.	<i>Moniales Carmélites aux Trois-Rivières</i>	UN AMI DU CARMEL
121.	<i>La Femme canadienne-française</i>	Sr Marie du Rédempteur, S. G. C.
122.	<i>L'Ordre Trinitaire</i>	Jean-Félix DE CERFROID
124.	<i>Le Sens social</i>	Abbé Joseph-C. TREMBLAY
125.	<i>Sa Sainteté Pie XI</i>	S. Em. le card. ROULEAU, O. P.
127.	<i>L'Encyclique « Mens Nostra »</i>	S. S. PIE XI
128.	<i>La Destinée sociale de la femme</i>	Marie-Thérèse ARCHAMBAULT
129.	<i>Les Retraites fermées</i>	Dr Joseph GAUVREAU
130.	<i>Le B. Albert le Grand</i>	R. P. RICHER, O. P.
131.	<i>La Tempérance — I</i>	S. G. Mgr COURCHESNE
132.	<i>Les Bénédictins</i>	Dom Léonce CRENIER, O. S. B.
133.	<i>La Médaille miraculeuse</i>	R. P. PLAMONDON, S. J.
135.	<i>Mère Bruyère</i>	Sr Marie du Rédempteur, S. G. C.
136.	<i>La Formation d'une élite chez la jeunesse féminine</i>	Marguerite BOURGEOIS
137.	<i>L'Eucharistie et la Charité</i>	C.-J. MAGNAN
138.	<i>T. R. P. Basile-Antoine-Marie Moreau</i>	Une Religieuse de Sainte-Croix
139.	<i>La Tempérance — II</i>	S. G. Mgr COURCHESNE
141.	<i>L'Ouvrier en Russie</i>	E. S. P.
142.	<i>L'Action catholique</i>	Mgr Eugène LAPOINTE
143.	<i>La Russie en 1930</i>	Dr Georges LODYGANSKY
144.	<i>Le Scoutisme canadien-français</i>	R. P. Paul BÉLANGER, S. J.
145.	<i>L'Aumône</i>	Mgr Charles LAMARCHE
146.	<i>Le Monument du Souvenir canadien</i>	L'Hon. Rodolphe LEMIEUX
150.	<i>L'Heure catholique</i>	S. Exc. Mgr DESCHAMPS
152.	<i>Les Jésuites en Espagne</i>	XXX
153.	<i>Un groupe de jeunesse catholique</i>	Abbé Aurèle PARROT
154.	<i>La Sanctification du dimanche</i>	XXX
155.	<i>Le Petit Nombre des catholiques</i>	R. P. GIBERT, S. J.
156.	<i>Encyclique « Caritate Christi compulsi »</i>	S. S. PIE XI
157.	<i>Les Dangers des vacances</i>	Abbé Georges PANNETON
158.	<i>La Société St-Vincent-de-Paul à Montréal</i>	J.-A. JULIEN
159.	<i>Le Malaise économique</i>	NOS EVEQUES
160.	<i>Les Saints Jésuites canadiens</i>	R. P. TENNENSON, S. J.
161.	<i>Les Retraites fermées au Canada</i>	Léo PELLAND
164.	<i>L'Année sainte</i>	S. S. PIE XI
169.	<i>Encyclique « Dilectissima Nobis »</i>	S. S. PIE XI
170.	<i>Le Message de Jésus... Ses sources — I</i>	R. P. L.-A. TÉTRAULT, S. J.
171.	<i>L'Héroïque Aventure</i>	R. P. Gérard GOULET, S. J.
172.	<i>Les Carrières — V</i>	A. CHAMPAGNE et P. JONCAS
173.	<i>La Famine en Russie</i>	CILACC
174.	<i>Les Carrières — VI</i>	A. RIOUX-A. GOUBOUT
176.	<i>Le Message de Jésus... Ses sources — II</i>	R. P. L.-A. TÉTRAULT, S. J.
177.	<i>L'Eglise de Rome et les Eglises orientales</i>	Abbé J.-A. SABOURIN
178.	<i>Les Carrières — VII</i>	E. L'HEUREUX-A. LÉVEILLÉ
179.	<i>Un Monastère de Bénédictines au Canada</i>	R. P. Paul DONGEUR, S. J.
181.	<i>Quelques réflexions sur l'Apostolat laïque</i>	S. Exc. Mgr COURCHESNE
182.	<i>Causeries religieuses</i>	R. P. BROUILLET, S. J.
183.	<i>L'Apostolat</i>	J. SYLVESTRE-A. PROVENCHER
184.	<i>Pour le plein rendement des Retr. fermées</i>	E. MATHIEU-M. CHARTRAND
185.	<i>Mgr Pronencher</i>	R. P. Alexandre DUGRÉ, S. J.
186.	<i>Les Carrières — VIII</i>	E. MINVILLE-A. LAURENDEAU
187.	<i>Saint Jean Bosco</i>	P. René GIRARD, S. J.
189.	<i>La Retraite fermée et les jeunes</i>	Jean-Paul VERSCHOLDEN
190.	<i>Armand La Vergne</i>	XXX
191.	<i>Les Bx Martyrs Jésuites du Paraguay</i>	R. P. TENNENSON, S. J.
192.	<i>La Retraite fermée, œuvre essentielle</i>	Gérard TREMBLAY
193.	<i>L'A. C. J. F. groupe les jeunes</i>	P. Louis BERNE, S. J.

BNQ



000 190 204

195. *Le Vieux Collège de Québec* P. Jean LARAMÉE, S. J.
 197. *Pacifisme révolutionnaire* « Lettres de Rome »
 198. *L'Œuvre des Gouttes de lait paroissiales* Docteur Joseph GAUVREAU
 199. *Les Jésuites* Abbé Joseph GARIÉPY
 200. *L'Œuvre des Terrains de Jeux* O. T. J.
 201. *Sous la menace rouge* R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
 202. *Un quart d'heure au pays du Soleil Levant* Paul-Émile LÉGER, P. S. S.
 203. *Croisière en U. R. S. S.* Pierre MAURIAC
 204. *Notre cours classique* Jean FILION
 205. *Quand le Front populaire est roi* E. S. P.
 206. *L'Action catholique* S. S. PIE XI
 207. *Le Cinéma* S. S. PIE XI
 209. *Les Sans-Dieu à l'œuvre* Commission PRO DEO
 210. *Sœur Mathilde de la Providence* Marie-Claire DAVELUY
 211. *Le Catholicisme en face du communisme* Mgr Fulton J. SHEEN
 212. *Notre régime pénitentiaire* Dr Joseph RISI
 213. *L'Ordre social chrétien* Cardinal LIÉNART
 214. *La Mission surnaturelle de l'Action cath.* Abbé Anselme LONGPRÉ
 215. *Lettre apostolique « Nos es mui »* S. S. PIE XI
 216. *Le Père Marquette* Alexandre DUGRÉ, S. J.
 217. *Sur les pas du Frère André* Frère LÉOPOLD, C. S. C.
 218. *La Mission Saint-Joseph de Sillery* R. P. Léon POULIOT, S. J.
 219. *L'Espagne dans les chaînes* Gil ROBLES
 220. *L'Expérience d'Antigonish* Abbé Livain CHIASSON
 221. *Le Saint Rosaire* S. S. PIE XI-S. S. LÉON XIII
 222. *Retraites pour collégiens* Abbé A. MIGNOLET
 223. *L'Impérieuse Mission de la jeunesse* Roger BROSSARD
 224. *L'Action catholique — II* S. S. PIE XI
 225. *Congrès Eucharistique National de Québec* R. P. Auguste GRONDIN, S. S. S.
 226. *Lettre sur le communisme* S. Exc. Mgr Georges GAUTHIER
 227. *Le Bienheureux Pierre-Julien Eymard* R. P. Léo BOISMENU, S. S. S.
 228. *Mémoires des minorités au Canada* O. T.
 229. *La Vierge en Nouvelle-France* P. Charles DUBÉ, S. J.
 230. *Congrès mondial de la Jeunesse* E. S. P.
 231. *Doit-on tolérer la propagande communiste ?* Abbé Camille POISSON
 232. *Une Université catholique au Japon* R. P. Hugo LASALLE, S. J.
 233. *Le Front unique, piège communiste* Entente internat. anticommuniste
 The Bogey of Fascism in Quebec H. F. QUINN
 The Quebec « Padlock Law » G. A. COUGHLIN, K. C.
 235. *Vaux du premier Congrès de tempérance* E. S. P.
 236. *Doit-on laisser les enfants entrer au cinéma ?* Comité des Œuvres catholiques
 237. *Guerre au blasphème, vengeance de Salan ?* Abbé Georges PANNETON
 238. *Le Jour du Seigneur* E. S. P.
 239. *Pie XI et le Canada* E. S. P.
 240. *Sa Sainteté Pie XII* E. S. P.
 241. *Lettre à l'épiscopat des Iles Philippines* S. S. PIE XI
 242. *Que pensent les maîtres de l'U. R. S. S. ?* S. E. P. E. S.
 243. *La Soumission de « l'Action française »* E. S. P.
 244. *Les Canadiens français et le Nouvel-Ontario* Dr Raoul HURTUBISE
 245. *Une élite dans l'industrie* Abbé Bernard GINGRAS
 246. *Lettre encyclique « Sertum Laetitiae »* S. S. PIE XII
 247. *La Vierge en Nouvelle-France — II* P. Charles DUBÉ, S. J.
 248. *Allocutions de Noël* S. S. PIE XII
 249. *La Nouvelle Tactique du Komintern* Entente internationale
 250. *La Science, la Foi, la Vision* S. S. PIE XII
 251. *L'Histoire du Canada commence-t-elle en 1760 ?* G.-E. MARQUIS
 252. *Mgr Adélard Langevin, O. M. I.* Abbé Léonide PRIMEAU
 253. *Les Missions de la Compagnie de Jésus* S. J.
 254. *Aux jeunes mariés* S. S. PIE XII
 255. *La Franc-Maçonnerie, ennemie de l'Église et de la patrie* Chanoine Georges PANNETON
 256. *Quatrième centenaire de la Compagnie de Jésus* S. S. PIE XII

N. B. — Les numéros omis sont épuisés.

Prix: 10 sous l'unité franco; \$6.00 le cent; \$50.00 le mille, port en plus.

Condition d'abonnement: \$1.00 pour douze numéros consécutifs.

L'ACTION PAROISSIALE, 4260, rue de Bordeaux, Montréal